

SPÉCIAL BUDGET

Budget



**Élections
Européennes**
P. 4

**Grand Angle
Budget**
P. 12

**Hommage à deux
Grands Hommes**
P. 21

SOMMAIRE

En bref	4
Vie Démocratique	6
Culture	8
Enfance	10
Jeunesse	11
Grand Angle	12
Vie Associative	16
Environnement.....	18
Sécurité	19
Nouveau.....	19
Arrêt sur Images	20
Agenda	22
Tribunes	23

Carnet de ville

Bienvenue à :

- Tyméo BOULET le 26/08/2023
- Loan SOUSA SOBRAL le 29/08/2023
- Anaïs COLZY le 04/10/2023
- Eléanore COLZY le 04/10/2023
- Ahmed-Zaheed KADY le 08/10/2023
- Mathéo LEBEURRE le 14/10/2023
- Kassim ALLAOUI le 11/11/2023
- Romy COLAFRANCESCHI le 15/11/2023
- Enea CHOUTEAU le 22/12/2023
- Joshuan FAUQUEMBERG le 24/12/2023
- Aminata TOURE le 15/01/2024
- Cheïckna TOURE le 15/01/2024
- Charly MOMENCEAU le 16/02/2024



ZOOM SUR L'EAU

Eau Grand Paris Sud

Votre service public de l'eau

CLAIRE, TRANSPARENTE, LIMPIDE...

Eau de Grand Paris Sud, ça coule de source !

Saintry-sur-Seine a fait le choix de rejoindre Eau de Grand Paris Sud, le service public de l'eau de l'agglomération, au 1^{er} février 2024. Passer d'un opérateur privé à une gestion publique de l'eau vise à préserver ce bien commun, dans le cadre de la transition sociale et écologique en cours à Saintry-sur-Seine, à en garantir la meilleure qualité possible et à réduire le coût des factures, avec une totale transparence de fonctionnement.

Passer d'Eau de Sénart à Eau de Grand Paris Sud,
RIEN DE PLUS SIMPLE !

Facile et transparent, ce changement ne vous demande aucune démarche particulière.

CE QUI CHANGE :

La facturation : vous passerez d'une facturation trimestrielle à une facturation tous les six mois, avec une régularisation annuelle. Mais nous vous invitons, pour plus de confort, à faire le choix du prélèvement automatique, qui sera effectué mensuellement.

La maîtrise du prix de l'eau potable avec l'absence de tout bénéfice sur la distribution.

Une gestion plus durable de cette ressource commune précieuse.

CE QUI NE CHANGE PAS :

La qualité de l'eau, car l'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Les relevés mensuels sont disponibles sur eau.grandparissud.fr.

5 MIN POUR COMPRENDRE Eau de Grand Paris Sud

Créée en 2013, Eau de Grand Paris Sud (anciennement la Régie de l'Eau) gère la distribution de l'eau potable : elle fournit de l'eau aux usagers, elle exploite, entretient et renouvelle les réseaux et les compteurs et assure un service de proximité.

SON CHAMP D'ACTION ?

• Jusqu'en 2023 : les habitants et entreprises de 13 communes du territoire : Bondoufle, Cesson, Corbeil-Essonnes, Évry-Courcouronnes, Grigny, Le Coudray-Montceaux, Lieusaint, Lisses, Nandy, Ris-Orangis, Savigny-le-Temple, Vert-Saint-Denis et Villabé

• 10 nouvelles communes en 2024 :

1^{er} janvier 2024 : Morsang-sur-Seine

1^{er} février 2024 : Eliolles,

Saint-Germain-lès-Corbeil,

Saint-Pierre-du-Perray,

Saintry-sur-Seine, Tigery

1^{er} novembre 2024 : Combs-la-Ville,

Moissy-Cramayel, Réau et Soisy-sur-Seine.

Soit un total de

358 000 foyers et

31 150 établissements

desservis.

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE (GRATUIT) :

N°vert 0 800 328 800

Dispo 24h/24 - 7j/7 pour les urgences

UN SITE INTERNET DEDIE : eau.grandparissud.fr

2 LIEUX D'ACCUEIL DU PUBLIC :

24, rue du Bois Sauvage à RIS-ORANGIS

Hôtel d'Agglomération, 9, allée de la Citoyenneté à LIEUSAIN

UN MEILLEUR CONTRÔLE des 1 381 km de réseau et une gestion attentive de la qualité de l'eau

UN SOUTIEN AUX MÉNAGES LES PLUS FRAGILES

♦ En 2024, 158 000 € seront alloués au Fonds de solidarité "Eau".

♦ En 2023, Eau de Grand Paris Sud a équipé 200 logements prioritaires en kits économiseurs d'eau, contribuant à la préservation de l'eau et à la maîtrise des consommations des ménages

Ils se sont dit oui, félicitations à :

- Alexis LEFRANC et Estelle BRIEND le 07/09/2023
- Yann RIOUX et Jennifer MAILLE le 09/09/2023
- Hicham BABAHICINE et Lamia EL-AZIZ le 17/02/2024



Ils nous ont quittés, nos condoléances

- Michel FOUANON le 24/07/2023
- François CALMES le 24/07/2023
- Jeannine ROUSSEL le 26/07/2023
- Bernadette GUERIN née CUNY le 02/09/2023
- Ginette FOUQUIN née DELEMONTEZ le 02/10/2023
- Daniel GUILLARD le 02/10/2023
- Jeannette GOGUET née FIORIN le 08/10/2023
- Raymonde NADON née PINTADO le 03/11/2023
- Marie-France MAUGE née SANCHEZ le 18/11/2023
- Benoît GARAUD le 20/11/2023
- Jacqueline UHRIN née DELAMOTTE le 25/11/2023
- Ignacio PEREZ-ROJO le 09/11/2023
- Josiane HOLL née DEMAY le 10/12/2023
- Franz REDONDO le 31/12/2023
- Denis BROCHU le 03/01/2024
- Joël DUBUT le 08/01/2024
- Madeleine MANAQUIN le 10/01/2024
- Gérard PONCELET le 31/01/2024
- Guy HUDBERT le 05/02/2024
- Filomena TRENTIN née CERRATO le 01/03/2024





Aimer son territoire, c'est aussi participer à son équilibre et son avenir.

Tous les Français savent aujourd'hui ô combien le bloc communal est contraint de se serrer la ceinture et ô combien il lui est difficile de finaliser ses budgets qui doivent être équilibrés contrairement à ceux de l'Etat. Le nôtre a été approuvé lors du Conseil municipal qui a eu lieu le 27 mars dernier. Son élaboration a respecté les règles comptables édictées par le nouveau référentiel imposé par le ministère des finances, ainsi que les engagements pris dans le cadre de notre programme électoral.

Dans les jours qui viennent, démarreront des projets structurants tels que la réhabilitation et l'extension de l'école Koch, la réhabilitation et l'extension du Centre Technique Municipal propres à garantir un fonctionnement rationnel des services et assurer un confort de travail au personnel, l'aménagement de l'extension du cimetière, la poursuite de la réfection de la voirie, l'embellissement de la commune qui espère recevoir la première fleur de ville/village fleuri, ainsi que la plantation de nouveaux arbres en remplacement des 35 abattus.



L'équipe municipale reste mobilisée sur des projets dont la mise en œuvre est prévue à plus ou moins longue échéance mais dont la concrétisation est soumise aux arcanes de l'Administration et des aides publiques, ainsi qu'à l'inflation des normes et du coût des travaux qui ne cesse d'augmenter. Les crises majeures auxquelles nous devons faire face n'ont jamais été aussi nombreuses simultanément et les mensonges diffusés sur les réseaux contribuent au marasme que vit notre Pays.

S'agissant de notre commune, nous restons mobilisés pour garantir un cadre de vie apaisé et agréable pour tous et développons la venue de nouveaux commerçants, artisans et professionnels de santé au Centre-ville. Pour la 2ème année consécutive, nous envisageons en outre la réalisation de travaux sur la base du bénévolat qui se dérouleront sur tout le mois d'août et qui concerneront cette année la réfection de la peinture à l'intérieur de l'église. Ainsi nous lançons un appel à toutes les personnes intéressées et qui sont en mesure d'être disponibles une ou plusieurs journées sur le mois, à se faire connaître auprès de la mairie en adressant un message à cabinet.maire@saintry.fr ou en se présentant à l'accueil. Un flyer comprenant plus amples informations vous sera remis à ce moment-là. Aimer son territoire, c'est aussi participer à son équilibre et son avenir quand on le peut.

Le Docteur Laplane, qui vient malheureusement de nous quitter, ainsi que Monsieur Francis Delvert disparu il y a 2 ans maintenant, sont tous deux des personnes de valeur qui ont aimé et oeuvré dans l'intérêt de notre commune. Je tiens à saluer la grandeur de leur engagement et apporter mon soutien à leur familles.

Vous le constatez, les projets ne manquent pas, les défis sont nombreux, la dynamique et la méthode sont à l'oeuvre pour vous offrir un environnement de vie durable et de qualité qui, sans la vitalité et la contribution du tissu associatif composé d'un nombre important de membres et de bénévoles, ne pourrait être aussi agréable qu'il ne l'est aujourd'hui.

L'événementiel et la culture ne sont pas en reste avec des propositions de scènes de théâtre attractives, des activités régulières et des fêtes traditionnelles qui s'inscrivent dans un calendrier contraint qui laisse peu de place à de nouvelles manifestations.

Cela fera 4 ans en juillet prochain que nous sommes à la tête de la commune et notre volonté de vous servir au mieux est toujours aussi présente. Nous restons à votre écoute et restons déterminés à développer la bienveillance et l'entraide auprès de toutes les générations.

L'attractivité et la fierté d'une commune reposent sur les différents acteurs qui l'animent, mais aussi sur chacun des habitants qui la vivent.

Bien à vous toutes et tous, votre Maire



Patrick RAUSCHER



Élections Européennes s'inscrire ou vérifier son inscription sur les listes électorales.

Les élections européennes auront lieu dimanche 9 juin 2024. A Saintry-sur-Seine, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Afin de vous inscrire, voici les conditions à remplir :

- Avoir la qualité d'électeur c'est-à-dire être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attache avec la commune c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis 6 mois au moins de façon continue et effective, soit y être contribuable depuis au moins deux ans.

Les citoyens de l'union européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales pour voter lors des élections municipales et/ou européennes.

Quand est-il nécessaire de s'inscrire sur la liste électorale ?

- Vous êtes nouvel arrivant et venez d'emménager à Saintry-sur-Seine
- Vous avez déménagé au sein de la commune (un changement de quartier peut entraîner une nouvelle affectation de bureau)
- Vous êtes ressortissants de l'union européenne pouvant voter pour les élections européennes et municipales

Ont été inscrits d'office sur la liste électorale :

- Les personnes qui ont acquis la nationalité française
- Les jeunes qui ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans et qui ont atteint l'âge de 18 ans.

Attention : en cas de changement d'adresse du jeune depuis son recensement citoyen, celui-ci doit accomplir les démarches d'inscription volontaire détaillées ci-après.



Vous pouvez vérifier facilement votre inscription sur la liste électorale. Pour cela accéder au service en ligne ci dessous qui vous indiquera si vous êtes inscrit et dans dans quelle commune .

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

Suis-je bien inscrit sur les listes électorales ?



Comment faire pour s'inscrire ?

Rien de plus simple, deux options :

- soit en ligne via le site du gouvernement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>

- soit directement en mairie.

Date limite d'inscription

le 1^{er} mai en ligne et le 3 mai 2024 en mairie

La poste et le distributeur de billet ont fait peau neuve !

Un service de proximité maintenu pour les Saintryens

Après des travaux de rénovation, l'agence postale communale a fait peau neuve grâce au partenariat mené avec La Poste.

Officiellement inaugurée le samedi 2 décembre 2023, c'est en présence des élus du Conseil municipal, de parlementaires et de la direction de la Poste que le Maire, Patrick Rauscher, a accueilli les habitants venus en nombre pour l'occasion.

Ce nouvel espace de services publics, idéalement placé en centre-ville, refait à neuf et accessible aux personnes à mobilité réduite, permet aux habitants de Saintry-sur-Seine et de Morsang-sur-Seine de réaliser de nombreuses démarches postales et administratives.

Parmi les services postaux, on retrouve par exemple l'affranchissement de lettres, colis et recommandés, la vente de produits de timbres, d'emballages prêts à poster ou encore l'enregistrement des procurations et à l'extérieur un distributeur automatique de billets.





Avant de couper le ruban symbolique de l'inauguration, le Maire a souhaité souligner l'importance que représente un tel service public pour le quotidien : « cette bataille menée par vos élus locaux, reste et demeure dans une démarche d'intérêt général d'aménagement de notre territoire. Entièrement réaménagé, grâce au partenariat commune/La poste que je souhaite saluer, le nouvel espace fluidifie le parcours des clients, améliore leur confort et répond à leurs besoins du quotidien.

L'ensemble des travaux, qui a permis en outre d'isoler le distributeur de billet de la succursale, représente un coût TTC inférieur à 50 000 euros du fait qu'ils ont été réalisés essentiellement en régie. Je tiens sur ce point à féliciter l'équipe des services techniques qui a effectué un travail remarquable en très peu de temps. Sans son intervention le coût aurait été trois fois plus élevé. »

Horaires d'ouverture de l'agence

le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30/13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Quoi de neuf sur le marché dominical ?

Yanno Cuisine, traiteur réunionnais présent sur le marché dominical depuis sa création, a décidé de se tourner vers d'autres horizons. Dimanche 31 mars était son dernier marché. Des projets personnels le conduisent sur la paradisiaque Ile de la Réunion. Nous lui avons souhaité bonheur et réussite.

Aussi la relève est assurée depuis le 21 avril par un couple de Saintryens «974 Sa Lé Bon» qui a souhaité reprendre l'activité de traiteur réunionnais sur le marché. Le primeur «NATUR BIO» a rejoint le marché depuis le 17 mars. Il vous des fruits, des oeufs et des légumes bio français de saison et principalement basés sur le local et le régional.

Pour rappel : un fromager, un poissonnier sont présents chaque semaine. Ils sont accompagnés de l'apicultrice chaque 1^{er} dimanche de chaque mois et du rotisseur une semaine sur deux, ainsi que «Bougies, Senteurs & Gourmandises» qui propose ses bougies artisanales chaque dimanche. Avec le retour des beaux jours, la restauration sur place va reprendre avec l'installation de tables et chaises à votre disposition pour vous restaurer en famille ou entre amis. De beaux moments de convivialité en perspective !



IDF mobilité attribue un nouveau contrat d'exploitation de bus à la société Tisse, depuis le 1^{er} janvier 2024.



Depuis la mise en place de la nouvelle DSP (Délégation du Service Public) transport, 5 lignes rencontrent de fortes perturbations, essentiellement pour le transport scolaire (retards, itinéraires erronés, manque de places dans certains bus ...). Ces retours négatifs d'une dizaine de parents ont été réceptionnés et ont tous été traités par le cabinet du Maire.

Très rapidement, début janvier 2024, à la demande du Maire, Patrick Rauscher, une réunion extraordinaire s'est tenue au sujet de ces difficultés persistantes.

Cette visioconférence a eu lieu entre le Maire, les Maires voisins, la direction de IDF-MOBILITE et la direction de la société TISSE.

Durant cette réunion, le Maire a exigé un plan d'actions efficace et instantané. Retrouvez le

communiqué du directeur de la société TISSE sur le site de la ville.

Le Maire reste vigilant quant au respect du cahier des charges. Néanmoins, si vous constatez le moindre manquement ou bien si vous êtes interpellés à ce sujet, n'hésitez pas à contacter la Mairie à cabinet.maire@saintry.fr



Conseil Municipal, retour sur les dernières séances

2023-12-18 n°71 : Acquisition d'une parcelle pour la création d'un équipement communal dédié au service Jeunesse.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix POUR, 4 voix CONTRE (Mme CARTAU-OURY, Mme FABRE, Mme NGANTCHUE et M. BEL ANGE) et 2 ABSTENTIONS (Mme DUCROQUET et M. LE TALBODEC), valide l'acquisition, auprès de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, de la parcelle sise 35 Grande rue Charles de Gaulle — 91250 Saintry-sur-Seine d'une superficie de 954 m², en vue de la réalisation d'un équipement communal dédié au service jeunesse au prix de 250 000 € HT.

2023-12-18 n°67 : Révision de la carte Scolaire

Suivant l'avis de la commission scolaire qui s'est réunie le 7 décembre 2023 et considérant la nécessité d'adapter le périmètre de la carte scolaire aux évolutions démographiques de la ville et de répondre ainsi au plus près des besoins des familles, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, approuve la révision partielle de la carte scolaire par rues applicable à la rentrée 2024/2025.

2023-12-18 n°74 : Modalité de mise en place de la concertation des Zones d'accélération des énergies renouvelables.

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR). Ces dernières doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc).

La loi prévoit que la commune doit librement déterminer les modalités de la concertation avec le public.

Il est proposé :

- de mettre à disposition du public les pièces permettant la compréhension du choix de la localisation des zones d'accélération par EnR et de mettre un registre à disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie du 21 décembre 2023 au 22 janvier 2024,
- d'organiser une réunion publique le 21 décembre 2023 à 19h à la salle Corot haut pour présenter les choix de la commune,

- de relayer sur tous les supports d'information communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE fixe les modalités de la concertation avec la population, durant toute la durée de l'élaboration.

2024-01-31-N°03 : Transfert de l'équipement sportif «Le gymnase des Montelièvres» de la communauté d'agglomération de Grand Paris Sud au profit de la commune de Saintry-sur-Seine.

L'équipement sportif, le gymnase des Montelièvres, a été transféré au profit de la ville de Saintry-sur-Seine, le 1^{er} janvier 2024, par la Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart. Les évaluations de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) de l'équipement sportif « le gymnase des Montelièvres » transférés par la Communauté de Commune GRAND PARIS SUD au profit de la commune de Saintry-sur-Seine valide les attributions de compensation (AC) comme suit :

- En fonctionnement 197 975 euros.
- En investissement 528 128 euros pour 2023 et 88 021 euros pour les années suivantes.

Le Conseil municipal, l'approuve après en avoir délibéré à l'UNANIMITE.

2024-03-27-N°15 : Approbation du Compte Administratif 2023.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur la présentation du Compte administratif 2023, constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du Trésorier Principal, relative aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Le Conseil Municipal reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 21 voix POUR et 6 voix CONTRE (Mme CARTAU-OURY, Mme NGANTCHUE épouse DEM'S LUKA, Mme FABRE, Mme DUCROQUET, M. DIAZ et M. LE TALBODEC), approuve le Compte administratif 2023.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site de la ville :

La mairie / Fonctionnement / Comptes-rendus conseils municipaux

**2024-03-27-N°27 : Tarification des actes administratifs.**

Suite à la commission Finances du 11 mars dernier, au vu des coûts engagés par l'administration pour la reproduction des actes administratifs et considérant la possibilité pour les administrés de consulter les documents en mairie et le cas échéant de solliciter une communication électronique, il est proposé de pratiquer les tarifs suivants :

- 0,35 € la page A4 couleur
- 1,30 € la page A3 noir et blanc
- 1,40 € la page A3 couleur
- 0,50 € la chemise élastique
- 1 € la chemise à sangle
- 0,10 € le chemise carton
- 0,10 € le transparent
- 9,10 € la reliure
- CD Rom 1,50 €
- Liste électorale sur CD Rom 2,75 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 22 voix POUR et 6 voix CONTRE (Mme CARTAU-OURY, Mme NGANTCHUE épouse DEM'S LUKA, Mme FABRE, Mme DUCROQUET, M. DIAZ et M. LE TALBODEC), approuve les tarifs proposés et précise que les recettes seront inscrites au budget de l'année en cours.

2024-03-27-N°19 : Attribution des subventions aux associations

Suite à la commission Vie Associative du 27 février dernier relatif à l'attribution des subventions aux associations pour 2024 et considérant qu'il est nécessaire d'attribuer la répartition du montant voté lors de l'élaboration du Budget Primitif 2024 aux différentes associations, le Conseil municipal, approuve à l'UNANIMITE d'attribuer les subventions ci-dessous :

Associations Culturelles

- AAPE : 300 €
- ARC EN CIEL DES POINTS : 600 €
- ARSE : 600 €
- COMITE DE JUMELAGE : 1 500 € dont 500 € pour projet
- DECORES DU TRAVAIL : 800 €
- FERME DES MINIS CHAPEAUX DE PAILLE : 250 €
- INFINY RADIO : 700 €
- JOUEURS DE CARTES ET DE BOULES DE SAINTRY : 600 €
- JEUNE SAPEURS POMPIERS CORBEIL : 500 €
- JEUX 2 SCENE : 1 200 €
- OFFICE MUNICIPAL DE LA MEMOIRE : 600 €
- SOUVENIR FRANÇAIS : 600 €
- UNC : 1 800 €
- UNRPA : 1 400 €
- VOIX DE ROUGEAU : 1 200 € dont 500 € pour projet
- AJC : 2 000 €

Associations Sportives

- AMICALE DES PECHEURS DE SAINTRY : 300 €
- BBCS : 700 €
- COMPAGNIE D'ARC : 1 000 € dont 500 € pour projet
- FCSGSP : 700 €
- HBC VAL DE SEINE : 1 200 €
- MOOVEM'ENT LIBRE : 1 200 €
- ROQUE ET MAT (ex SAINTRY ECHECS) : 700 €
- RUGBY CLUB : 1 500 €
- SAINTRY TAI-CHI : 300 €
- SPORT ET DETENTE : 1 800 €
- TENNIS CLUB SAINTRY : 1 400 €
- TWIRLING CLUB SAINT GERMAIN : 300 €

Total des subventions allouées : 26 450 €**CONSEILS MUNICIPAUX
À VENIR :**

- *Lundi 13 mai*
- *Lundi 24 juin*
à 19h

Salle Corot Haut



À voir ou à revoir sur la chaîne YouTube de la ville : "Mairie Saintry"

**ÉLECTIONS EUROPÉENNES
À VENIR :**

- *Dimanche 9 Juin*



Billetterie en ligne pour les spectacles



C'est nouveau ! Depuis le 4 mars 2024 vous pouvez désormais acheter vos billets en ligne avant les spectacles ayant lieu sur la commune. Rien de plus simple, il suffit de saisir l'adresse :

<https://www.vostickets.net/billet?ID=SAINTRY>

C'est un lien sécurisé permettant de disposer soit d'un billet papier soit d'un billet numérique à télécharger sur son téléphone et à montrer le jour du spectacle.

Cette plateforme sera accessible jusqu'à 4h avant le spectacle. Vous pouvez naturellement continuer à acheter vos billets sur place, 1h avant le spectacle, avec un règlement par chèque ou espèces.

Retour sur les différents événements organisés par la Bibliothèque

• Nuit de la lecture



Hélène, notre bibliothécaire et ses bénévoles Johanna, Tess, Didier, Anne, Thérèse ont œuvré pour la dernière édition de la nuit de la lecture. Ils ont lu à haute voix des extraits d'œuvres pour illustrer le thème national du corps.

À partir de mots clefs piochés par le public tels que «chocolat» ou «trousse de toilettes», ils ont fait entendre des textes de Daniel Pennac, Amélie Nothomb, Marie Darrieussecq, Susie.

• Théâtre

« Mars et Vénus » : Une première pour Saintry !

La salle a affiché quasi complet pour la pièce de théâtre Mars et Vénus.

Des spectateurs de tous âges, sont repartis avec les zygomatiques douloureux !



« On nez des femmes » : Cinq classes de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié du spectacle «On nez des femmes» en version courte. Le soir de la journée internationale des droits des femmes, la version longue a été proposée au public.



Une centaine de spectateurs a pu rire sur des thèmes liés à la condition féminine.

• Le VR BUS

Le 31 janvier, le VR bus a fait une halte sur notre commune dans le cadre de l'Essonne Mali Festival.

Un public intergénérationnel composé des résidents de la maison de retraite Champlâtreux et des enfants des accueils de loisirs ont pu découvrir, avec des casques de réalité virtuelle, les marionnettes de Yaya Coulibaly et quelques surprises de l'association 360 degrés à savoir nage avec les dauphins et visite de Notre Dame de Paris dans les années 1800 !



• Exposition à la MAison de la Culture (MAC)

« Le Couple » : l'association Sport et Détente a eu l'honneur et le privilège de démarrer les expositions 2024 de la MAC !

En quelques semaines, ils ont réussi le pari de composer

des toiles sur le thème du couple en lien avec le spectacle «Mars et Vénus» et dans le cadre de la Saint-Valentin !



L'exposition a accueilli environ 70 visiteurs dont une dizaine d'enfants des accueils de loisirs qui ont pu bénéficier d'un atelier de peinture. Merci à Françoise le BARH et ses adhérents pour cette belle exposition !

« Ode à la femme » : Fabienne LENGLET a présenté dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, une série de tableaux en pastel et huile, en hommage à la femme. Ces toiles emplies de délicatesse et de subtilité ont été très appréciées des visiteurs.

Elle a également reçu les enfants de l'école du Parc pour expliquer son travail d'artiste et leur proposer l'étude d'une danseuse. Ce fut une semaine riche en partage et en émotion !



Concours de Musique

Comme chaque année depuis quarante ans, Mme Maryvonne CŒUR DE ROI forme et présente à différents concours ses élèves et obtient de très bons résultats. Bravo et merci à Mme CŒUR DE ROI de faire rayonner notre commune aux quatre coins de la France.

FINALE UMPE (Union Musicale des Professeurs Européens)

Piano – Accordéon

Les élèves de Maryvonne CŒUR DE ROI qui se sont qualifiés en juin 2023 à NOYON (60) ont participé à la Finale 2023 qui s'est déroulée le dimanche 29 Octobre à CHATEAU GONTIER (53)

Le vent et la pluie pour le voyage se sont transformés en un grand soleil pour des récompenses bien méritées.

Résultats au Piano :

Catégorie «Enfant»

- **ANDRADE AFONSO Flavio** : 2ème Prix - Distinction et Coupe - 94/100

Catégorie «Initiation C»

- **KLEIN Giovanni** : 2ème Prix - Distinction et Coupe - 94/100

Résultats à l'Accordéon :

Catégorie «Cadets A»

- **ANDRADE AFONSO Diogo** : 1er Prix - Grande Distinction - Coupe et ruban d'honneur - 95/100



Félicitations à ces jeunes musiciens heureux de leur brillante réussite.

PRODIGE ART - STEINWAY (Concours de piano)

Cette année, le concours de piano « PRODIGE ART - STEINWAY » s'est déroulé le dimanche 17 mars 2024 à Bagnolet.

Trois élèves de Maryvonne CŒUR DE ROI y ont participé et ont parfaitement réussi dans leurs catégories respectives.

Résultats :

Catégorie «Initiation»

Morceau imposé : « Larme N° 4 » de Ch. PEZZA :

- **DAH BONGO Maëlys** : 2ème Mention - Bien - 16,5/20
- **DAH BONGO Matheïs** : 1ère Mention - Très Bien - 18/20

Catégorie «Cycle 1 Niveau 1»

Morceau imposé « Gentleman Blues » de Th. Masson

- **ANDRADE AFONSO Flavio** : 1ère Mention – Très Bien - 18/20.

Jouer devant un public et arriver à vaincre le trac demande un effort considérable.

Flavio a déjà participé à plusieurs concours et y arrive très bien.

Pour Maëlys et Mathéïs, ce fut leur premier concours après seulement 1 an d'étude de la musique !

Félicitations à ces 3 jeunes gens hyper motivés qui veulent participer à un autre concours en juin prochain même s'ils doivent apprendre de nouveaux morceaux imposés.



Un grand BRAVO.



Marché de Noël des enfants

Lors du marché de Noël des enfants un spectacle de magie, suivi de chorales et de danses ont ponctué l'après-midi, avant l'arrivée du Père Noël.

Les enfants des accueils de loisirs maternels et élémentaires ont été mis à l'honneur le mercredi 20 décembre 2023 et ont pu profiter avec leurs proches de cet événement qui a rencontré un fort succès.

Les parents ont pu profiter de boissons chaudes et de gâteaux préparés par les enfants ainsi que d'une photo souvenir.



Séjour CE2/CM1 aux Rousses

Piloté par le Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance et la Jeunesse (SIPEJ), 12 enfants de CE2/CM1 vont pouvoir participer du 8 au 12 avril 2024 au séjour de printemps aux Rousses dans le Jura.

Au programme : visite du fort des Rousses, course d'orientation, tir à l'arc, bubble foot, biathlon, sortie au marché des Rousses, patinoire.

Le séjour se conclura dans la joie et la bonne humeur par la traditionnelle boom !

Tout ce petit monde reviendra du séjour la tête remplie de souvenirs et avec plein de nouveaux copains et copines !



Atelier lecture dans les écoles maternelles

Depuis plus de deux ans, deux Saintryennes, bénévoles au sein de l'association « Lire et Faire Lire », viennent chaque semaine compter des histoires aux enfants des écoles maternelles. Les lundis avec Anne entre 12h00 et 13h30 pour les enfants de l'école Michèle Koch et les jeudis avec Bernadette aux mêmes horaires pour les enfants de l'école des Renardeaux. Par petits groupes de 6, les enfants profitent de ce temps calme et reposant. Le livre est un excellent support pour le développement cognitif, social et du langage chez l'enfant. Bravo et merci Mesdames !



Si vous êtes un lecteur passionné et que vous souhaitez rejoindre cette belle aventure, contactez l'accueil de la mairie par téléphone au 01.69.89.52.52 ou par mail à accueil@saintry.fr

L'accueil de loisirs Anne Sylvestre aux 12 coups de midi !

Mercredi 13 mars 2024, les enfants accueillis au centre de loisirs Anne Sylvestre ont pu vivre une aventure originale, en participant à l'enregistrement de l'émission « Les 12 coups de midi ».



Dans cette émission quotidienne, animée par Jean-Luc Reichmann, 3 candidats affrontent le maître de midi déjà en place.

Les enfants ont pu voir les coulisses de l'émission et les conditions d'enregistrement.

Les émissions diffusées les 12, 13 et 14 avril 2024 sur TF1 sont disponibles sur TF1 replay.



Séjour au ski

Dix jeunes Saintryens ont eu la joie de prendre part au séjour à la montagne organisé par le SIPEJ du 11 au 17 février dernier.

Les 82 participants ont posé leurs valises dans la station de Valloire en Savoie où les magnifiques paysages blancs étaient au rendez-vous.

Des cours dispensés par des moniteurs professionnels étaient proposés chaque jour afin que tous les jeunes puissent profiter pleinement de ce séjour et dévaler les pistes à leurs rythmes,

En complément du ski, activité principale du séjour, l'équipe d'animation a proposé des veillées divertissantes et variées lors des soirées. Tout ce petit monde est rentré un peu fatigué mais avec le sourire aux lèvres !



Les vacances au service Jeunesse

Durant les vacances d'hiver, l'équipe d'animation a préparé un programme riche et varié pour nos jeunes Saintryens et Saintryennes. Pas moins de 45 jeunes ont pu profiter des activités et la structure a compté une présence journalière moyenne de 15 jeunes.

Les jeunes ont participé aux activités sportives comme la



rencontre multisports avec les autres services jeunesse du SIPEJ, l'escalade ou encore une matinée à la patinoire.

Ils ont pu vivre une expérience unique en survolant Paris grâce à un simulateur et un casque de réalité virtuelle, mais aussi être captivés voire désorientés en visitant les expositions du musée de l'Illusion.

Chantier Jeune

La mairie de Saintry-Sur-Seine propose un dispositif d'aide destiné aux jeunes de la commune âgés de 15 à 20 ans afin de les aider pour le financement de projets de formation comme le permis de conduire, le BAFA ou d'autres formations qualifiantes en contrepartie d'une mission citoyenne d'une durée de 35 heures.

Ce dispositif est mis en place par le service jeunesse 3 fois dans l'année durant les vacances scolaires. 5 jeunes Saintryens ont effectué du 08/04 au 12/04, de multiples missions comme l'entretien de différents espaces verts de la ville et le ramassage de déchets.

Les jeunes sont bien sûr accompagnés tout au long de cette semaine par deux agents municipaux. Du matériel et des équipements sont également fournis afin de garantir la sécurité de tous les participants.

Pour la plupart d'entre eux, ce projet leur permet d'avoir une réelle première vision du monde du travail.



Formation BAFA

Organisé par le SIPEJ (Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance et La Jeunesse), 13 jeunes des communes voisines et 3 Saintryens ont participé à la formation générale du BAFA sur le site Corot du 17 au 24 février 2024.



En effet, ils ont pu découvrir le métier d'animateur à travers les temps théoriques tels que les modules sur les caractéristiques et besoins de l'enfant et du jeune ou sur la réglementation mais aussi se mettre en pratique lors de la mise en place des jeux d'animation. Ils peuvent désormais postuler au sein des accueils de loisirs pour y réaliser leur stage pratique. La session d'approfondissement aura lieu pendant les vacances d'automne.

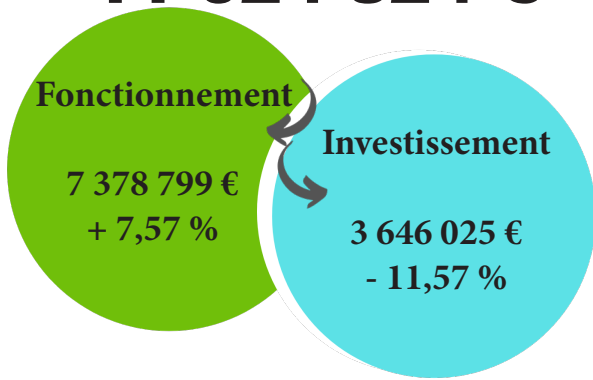


Le budget 2024 a été adopté lors du Conseil municipal du 27 mars dernier.

Comme l'impose la loi d'Administration Territoriale de la République de 1992, le débat d'orientation budgétaire qui c'est tenu le 31 janvier dernier afin de pouvoir voter ce budget dans les deux mois qui suivent. C'est avec une attention particulière que la municipalité a élaboré, avec les services municipaux, le budget 2024. Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses. Il doit être équilibré. Il se veut avant tout sobre, mesuré, maîtrisé et permettre d'assurer un service public de qualité pour les habitants de tous les âges de la vie, afin de conforter et améliorer le cadre de vie de la commune.

Le Budget 2024 est équilibré en dépense et en recette à hauteur de :

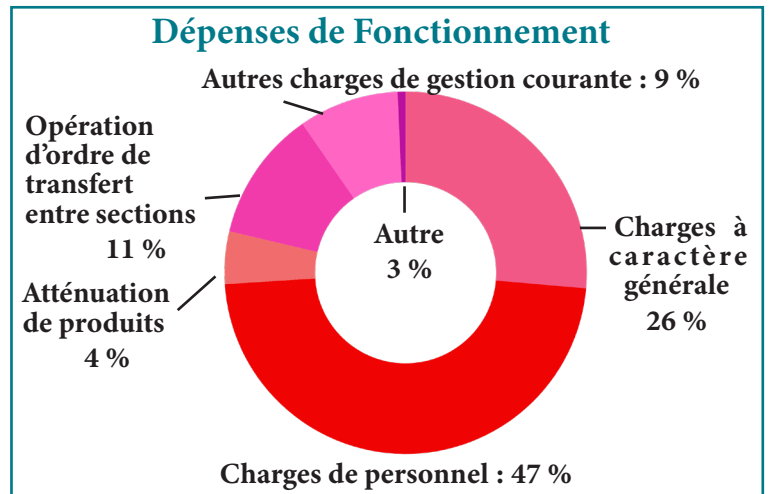
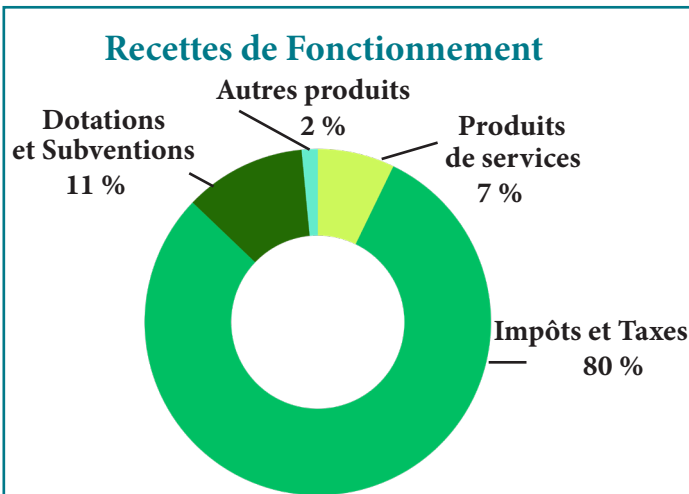
11 024 824 €



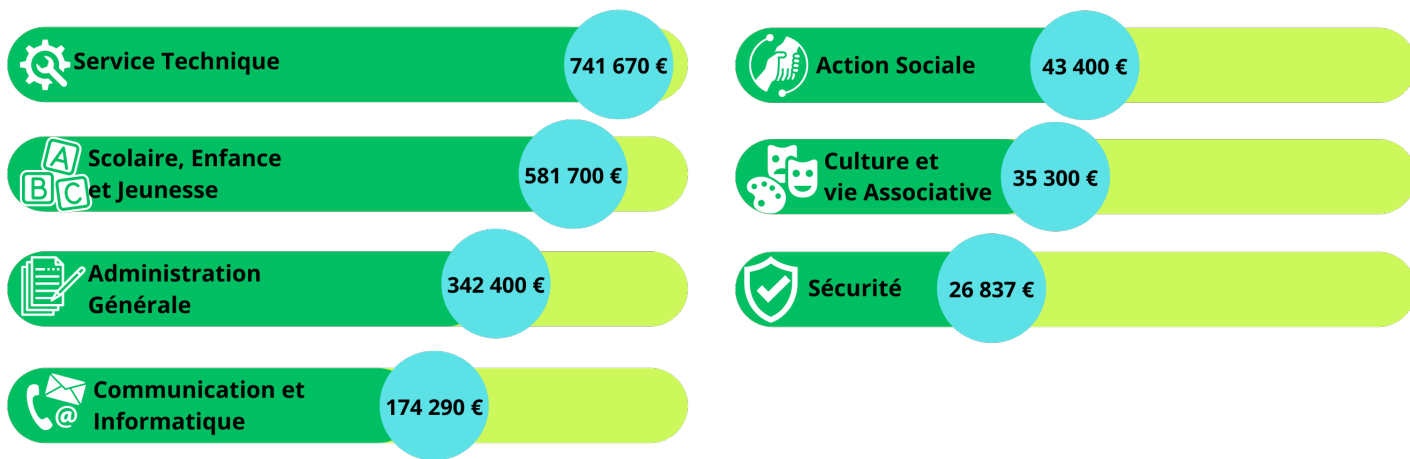
La municipalité s'engage au travers de ce budget à notamment :

- Maîtriser ses dépenses de fonctionnement tout en maintenant les services à la population : entretien des bâtiments communaux, des voiries et des espaces publics, animations, propreté urbaine, campagne de fleurissement de la ville.
- Maintenir les actions du tissu associatif
- Accorder les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces objectifs : formation et professionnalisation du personnel mais aussi renforcer ses actions à destination des jeunes, actions de prévention routière, dispositif MARS (Module d'Aide au Réinvestissement Scolaire), équipements pédagogiques supplémentaires au centre de loisirs, amélioration du cadre de vie des séniors, continuité des travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux, réhabilitation et extension de l'école Koch ainsi que du Centre Technique Municipal, extension du cimetière.

- Mettre en place une politique d'investissement ambitieuse tout en étant attentif aux équilibres. La recherche de subventions d'équipement sera comme les autres années une priorité.



• Répartition des charges à caractère générale par secteur : 1 945 597 €



• Les charges de Personnel : 3 514 630 €

Ce chapitre regroupe l'ensemble de la rémunération du personnel titulaire, du personnel non titulaire, les charges sociales et patronales liées à ces rémunérations. Il enregistre également les indemnités pour heures supplémentaires, la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire), les visites médicales des agents, la cotisation assurance statutaire et le CNAS.

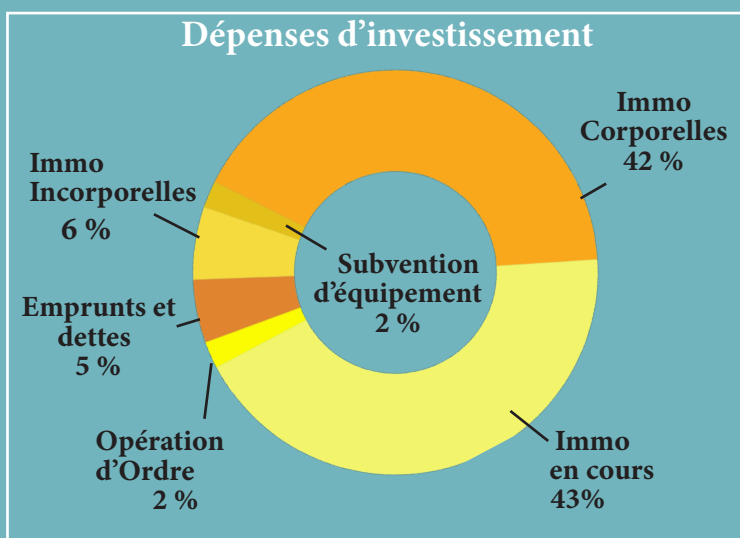
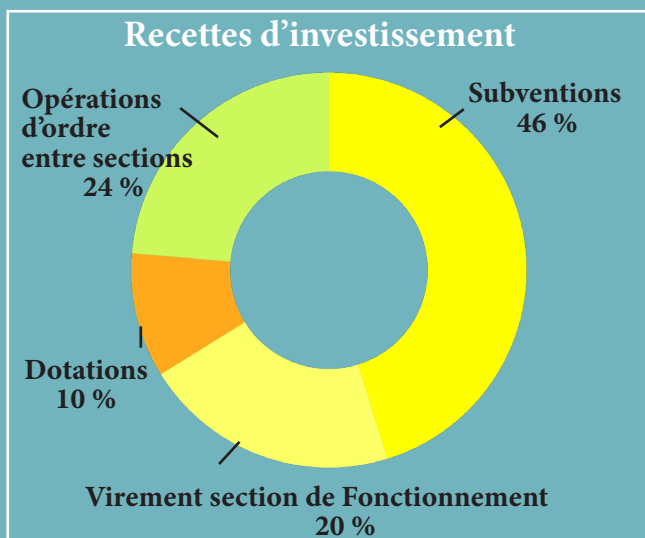
Le budget prévisionnel 2024 doit tenir compte de :

- L'augmentation du smic
- L'augmentation de la valeur du point d'indice, qui a une incidence sur le SFT (Supplément Familial de Traitement), la NBI, le taux des heures supplémentaires,
- La modification des grilles indiciaires
- La revalorisation salariale au 1^{er} janvier 2024,
- Les avancements d'échelon et de grade en cours d'année 2024,
- L'augmentation du tarif de la médecine préventive,
- Les élections européennes : le 9 juin
- Les agents du Gymnase des Montelièvres

La section Investissement

Les recettes d'investissement sont essentiellement composées de subventions, de dotations, du résultat reporté et des opérations d'ordre entre section.

Les dépenses en investissement sont essentiellement constituées des immobilisations en cours c'est à dire l'achat de matériels, de véhicules, de terrains (ex :l'extension du cimetière), la réfection de voirie et les immobilisations corporelles (ex: réhabilitation des services Techniques et de l'école Koch).





Recette d'investissement : 1 648 709 € ! Des subventions record pour financer les Investissements. Un grand merci aux différents acteurs pour leur accompagnement et leur aide dans la réalisation de nos projets.

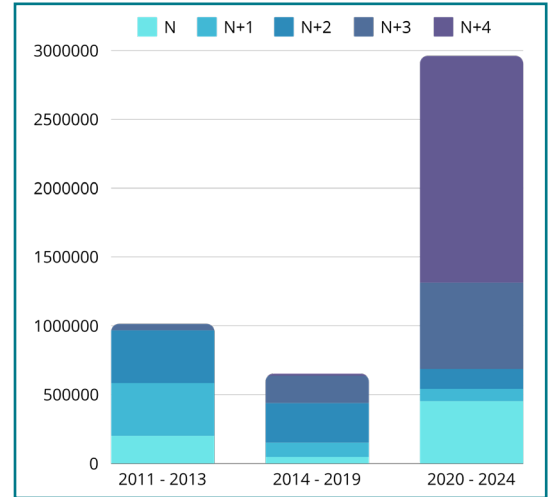
Dès notre investiture, nous avons œuvré pour récupérer des subventions. Ces aides sont précieuses, elles permettent de réduire considérablement le coût final à la charge de notre collectivité. Cette année pas moins de 1 648 709 € de subventions validées.



Versement de 528 128 € par l'agglomération de Grand Paris Sud de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), concernant l'entretien et les travaux sur le Gymnase des Montélièvres qui a été rétrocédé à notre commune le 1^{er} janvier 2024.



Versement de 464 581 € par l'agglomération de Grand Paris Sud au titre du fond de concours 2023-2024 sur l'investissement (ex : la voirie, le cimetière, les véhicules et l'informatique).



Versement de 11 000 € par le Siarce au titre de l'investissement portant sur l'installation de récupérateurs d'eau.



Versement de 645 000 € par la Région Ile de France au titre du C.A.R. (Contrat d'Aménagement Régional) sur l'investissement, concernant la réhabilitation et l'agrandissement de l'école maternelle Koch et du Centre Technique Municipal. Ce versement est la première partie de la subvention qui sera versée cette année. 255 000 € complémentaires sont déjà actés pour l'année prochaine pour la seconde phase de la réhabilitation du Centre Technique Municipal.



Un grand merci à M. Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président du Conseil Régional d'Ile-de-France chargé du Logement, de l'Aménagement du Territoire et du Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) et maire de Mennecy d'être venu en personne nous remettre symboliquement le chèque de 900 000 € (645000 € cette année et 255 000 € en 2025) le 28 février dernier. C'est ainsi qu'en présence de M. Karl Dirat, Maire de Villabé, M. Dominique Vérots, Maire de Saint-Pierre-du-Perray, M. Olivier Perrin, Maire de Morsang-sur-Seine, et d'élus locaux, M. Jean-Philippe Dugoin-Clément a remis à Monsieur le Maire, Patrick Rauscher, un chèque de 900 000 euros après avoir paraphé le Contrat d'Aménagement Régional.



“ Réaction de Monsieur le Maire à l'issue de cette signature :

« Cette subvention très attendue servira à la réhabilitation de l'école maternelle Michèle-Koch et du Centre Technique Municipal (CTM) .

Avec les membres de l'équipe municipale, nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle qui devrait satisfaire les enfants et le personnel de l'école maternelle Koch, tout comme les agents municipaux qui vont pouvoir bientôt travailler dans de bien meilleures conditions après l'agrandissement et la rénovation de notre Centre Technique Municipal. »



Dépense d'Investissement : 1 864 301 € pour investir dans des bâtiments communaux et l'extension du cimetière.

• Réhabilitation et extension de l'école maternelle Koch : 1 026 163 €

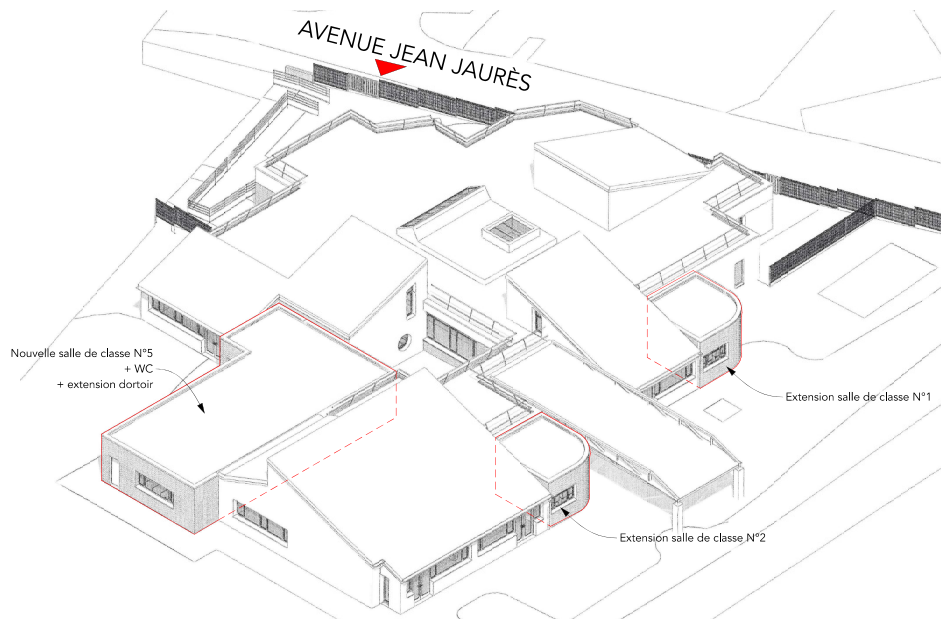
Afin de répondre aux évolutions de la population de la commune, il était capital d'agrandir et de réhabiliter cette école. Les études de faisabilité sont maintenant terminées et le temps des travaux est arrivé.

En accord avec l'équipe enseignante et les parents élus, la municipalité a souhaité réaliser les travaux sur site inoccupé afin de ne pas mettre en danger les différentes personnes présentes dans l'établissement et ne pas déranger les jeunes élèves dans leur apprentissage.

L'école a été fermée pour les vacances de printemps et rouvrira ses portes en septembre prochain.

D'ici là, les classes seront réparties entre l'école des Renardeaux et le centre de loisirs Anne Sylvestre.

Les travaux vont permettre l'extension de salles de classe existantes et du dortoir. Une cinquième salle de classe avec son bloc sanitaire vont être réalisés, le tout donnant sur la cour de récréation. Par ailleurs, les sanitaires déjà en place seront complètement rénovés, tandis que la cuisine existante sera réaménagée.



• Réhabilitation du Centre Technique Municipal : 585 138 €

Ce nouveau centre technique refait à neuf va offrir de meilleures conditions de travail à nos agents.

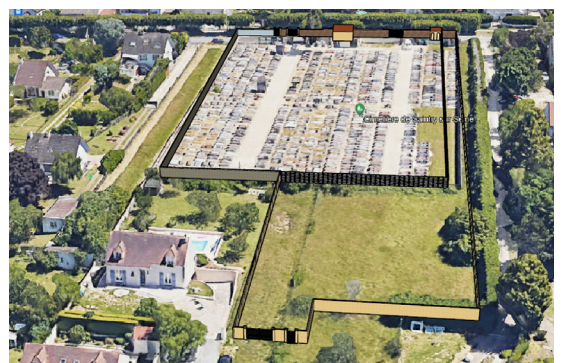
Les travaux devraient débuter en août prochain.



Au delà de la réhabilitation, les travaux vont permettre la réfection complète de la cour en enrobé et la création d'une zone réservée aux bennes qui sera située à proximité, tout en profitant du dénivelé naturel du terrain situé non loin de la salle Corot et du gymnase des Montelièvres.

• Extension du cimetière : 253 000 €

Notre cimetière, comme dans de nombreuses communes, est saturé en raison de l'évolution de la population. C'est le service des affaires générales, en charge du cimetière, qui évalue les besoins pour satisfaire les inhumations et les demandes de concessions. Toutefois, l'article L 2223-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), précise que les terrains consacrés à l'inhumation des morts doivent être cinq fois plus étendus que l'espace nécessaire pour y déposer le nombre présumé de morts qui peuvent y être enterrés chaque année. Il était donc urgent d'agrandir notre cimetière en acquérant un terrain situé dans la continuité basse du cimetière actuel.





Les Voix de Rougeau

La culture est le trait d'union entre les individus, elle permet de communiquer et d'aller à la rencontre des autres.

Elle instille le bien être d'une société. La chorale les Voix de Rougeau sera en concert le 7 juin 2024 à 20h30 à l'église de Saintry.

Au travers du Choeur de Femmes et du Grand Choeur, le répertoire est varié, de Bach à Joe Dassin en passant par Mozart et Prévert....

Nous espérons vous retrouver nombreux autour de la musique et du chant.

Si vous souhaitez chanter, vous pouvez rejoindre Les voix de Rougeau le vendredi 20h/22h au Foyer des anciens

Contact : 06 14 81 50 89 - www.voixderougeau.monsite-orange.fr

CONCERT
de
CHANT CHORAL

Les VOIX de ROUGEAU
direction Philippe POULY
pianiste Gérald SCOQUART

7 juin 2024 à 20h30
Eglise de Saintry sur Seine

Libre participation Renseignements 06 14 81 50 89

Les Décorés du Travail

Le 24 février dernier, l'association des Décorés du Travail de Saintry-sur-Seine a organisé son assemblée générale : brunch festif et danse. Un excellent moment de retrouvaille et convivialité pour les 55 personnes présentes.



Roques et Mat

Le club a participé au programme class'èchecs en partenariat avec l'école du Parc et l'Usep. Le club est intervenu dans 2 classes de Mme Raducki (Cm2) et M. Privé (Cm1) afin de faire découvrir, apprendre et renforcer les bases du jeu d'Échecs aux enfants pendant 2 mois. Et de les préparer à un tournoi organisé par l'Usep qui a eu lieu à Monthlery.

Le principe du tournoi était basé sur deux participations en parallèle, 2 équipes de 4 s'affrontaient par niveau. Pendant que

deux premiers essayaient de mater pour remporter le maximum de points les deux autres cherchaient des « totems » pour ramener des points supplémentaires. Il y a eu beaucoup de mats de nos enfants de Saintry ! L'organisation était parfaite et les enfants ont adoré. Bravo à eux !



U.N.R.P.A.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'UNRPA de Saintry-sur-Seine a proposé les activités suivantes : la Galette des Rois, le Diamant Bleu et prévoit pour la suite une tartiflette lors de son Assemblée Générale, une sortie à Coulommiers et un spectacle début juin.



Depuis le 8 janvier 2024 un atelier tricot (tous niveaux) et jeux de société a été créé en salle des anciens le lundi de 14h à 17h.

Sports & Détente

La prochaine exposition de l'association Sport & Détente est programmée les 25 et 26 mai prochains Salle Corot haut. De nombreux tableaux y seront présentés sur le thème de la ville.



Nous vous espérons nombreux !

Textes fournis par les associations



Cartes et Boules

Découvrez l'association de Cartes et Boules de Saintry : un lieu de convivialité et de divertissement pour tous ! Avez-vous déjà cherché un endroit où vous pouvez vous détendre, vous amuser et rencontrer de nouvelles personnes dans la belle commune de Saintry-sur-Seine ?

Ne cherchez pas plus loin ! L'association de Cartes et Boules de Saintry est là pour vous offrir une expérience enrichissante et divertissante.

Notre association s'est engagée à promouvoir le bien-être social et la convivialité au sein de la communauté de Saintry. Que vous soyez passionné de cartes, amateur de boules ou simplement à la recherche d'une ambiance chaleureuse, nous avons quelque chose à vous offrir.

Chaque semaine, le mardi et le vendredi de 14h à 18h belote et tarot ainsi que le 3ème lundi du mois un concours est organisé en

nocturne de 20h à 24h nous organisons des soirées de cartes animées où vous pourrez défier vos amis ou vous mesurer à de nouveaux adversaires dans une atmosphère détendue et amicale. De plus, nos tournois de boules sont l'occasion parfaite de tester vos compétences et de vous amuser en plein air.

En plus de nos activités régulières, notre association organise également des événements spéciaux, tels que sorties restaurant, brunch etc.

**Pour rejoindre notre association, il vous suffit de nous contacter
au 06 88 46 50 24 ou par mail zerbinmauro@gmail.com
Nous avons hâte de vous accueillir parmi nous !**



Jeux2scène

L'association «Jeux2scène» vous propose son festival de théâtre pendant lequel sera joué 5 pièces par nos comédiens amateurs.

- Vendredi 28 juin à 20h ouverture du festival avec «L'envers du décor».
- Samedi 29 juin à 14h nos plus petits comédiens vous présenteront «La folie de la famille Joker»
- Samedi 29 Juin à 20h30 les adultes vont faire leur cinéma avec une pièce intitulée «Jeux2scène fait son cinéma»
- Dimanche 30 juin à 14h le festival continu avec «Hautes confidences» suivi à 18h de «Cancre-Enquête» qui cloturera le festival.



Jeux2Scène

Venez nombreux vous divertir durant tout le week-end. Entrée Gratuite !

Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage déroule son programme de l'année associative tout à fait normalement, avec un vif succès pour les conversations anglaises adultes. En belle progression pour tous ! Pour les conversations anglaises Juniors, que les collégiens et lycéens n'hésitent pas à rejoindre le petit groupe tous les jeudis de 18h30 à 19h30. Ils/ elles seront les bienvenus/ues. Une façon décontractée d'améliorer son niveau en anglais.



Le 28 janvier dernier, le Comité de jumelage a organisé son grand loto annuel et a accueilli une centaine de participants. De très nombreux lots et une belle journée en perspective pour le premier lot avec 6 entrées au parc de Saint Paul et un bon d'achat pour le pique-nique de toute la famille...

Le 2 mars dernier, une super soirée Carnaval où plusieurs participants avaient joué le jeu avec de beaux costumes. Notre ami D.J. était très en forme et a pu nous partager ses talents de chanteur aux multiples costumes. Le Chef et son équipe en cuisine avaient préparé des planches campagnardes et scandinaves ainsi que des croque-monsieur maison avec des frites. Tout a été bien apprécié, sans oublier les divers gâteaux et les crêpes. Merci beaucoup à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation et au déroulement de la soirée.

En mai prochain, du 8 au 12, vingt-six membres du Comité partiront à Polegate pour visiter nos jumeaux anglais. Espérons que le temps sera au rendez-vous pour ce week-end de retrouvailles annuelles. 2 visites prévues : le 27 avril, visite du Château de la Malmaison puis les 22 et 23 juin un week-end à Angers.

Vous êtes intéressés pour rejoindre un groupe sympathique qui propose des activités variées, venez nous retrouver sans hésiter.



Piégeage de frelons Asiatiques

Le printemps est là et maintenant les températures sont propices. Le moment est venu d'accrocher vos pièges fabriqués et pour ceux qui en ont, de poser vos pièges sélectifs.

Pour ceux qui ont déjà installé les pièges, vérifiez qu'il sont toujours bien garnis pour appâter les reines frelons qui sortent de leur hibernation.

Pour rappel, la recette des appâts :

- mélange de 1/3 bière, 1/3 sirop de cassis, 1/3 vin blanc.

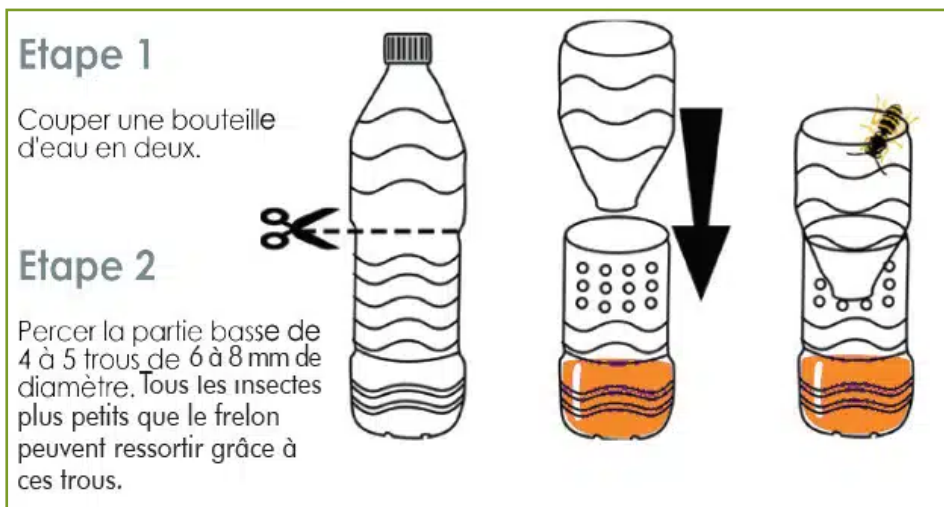
ou

- 10g de levure boulangère, 400g de sucre et 15 litre d'eau à faire murer dans un récipient ouvert pendant 2 jours avant de garnir le piège.

Les deux recettes fonctionnent bien. N'oubliez pas de faire le décompte de vos captures afin de pouvoir évaluer la portée de notre action en fin de période .

Ne vous approchez jamais d'un nid habité : le frelon présente un danger, surtout près de son nid. Les nids peuvent se trouver dans des endroits protégés comme dans le garage, la cabane à outils, le rebord d'une véranda ou d'un balcon.

Si vous en observez un, appelez un professionnel pour le détruire.



Nettoyage citoyen de printemps



Le dimanche 28 avril, comme chaque année au printemps, la municipalité organise, un nettoyage des déchets aux abords et aux lisières de la ville, cette année en partenariat avec le conseil municipal des jeunes.

Nous vous donnons rendez-vous à 9 heures 30 sur le parking de la pharmacie de la mairie autour d'un petit-déjeuner .

Les différents secteurs à nettoyer sont :

- Saintry haut avec les abords de la mare au grand nez, le garage, le parc François Mitterand.
- Centre-ville avec les bords de Seine en direction de Corbeil-Essonnes et de Morsang sur Seine, le parc Écologique, et la fouille Loury
- Saintry bas avec le stade, les services techniques, le site Corot et la lisière de Rougeau

À l'issue, vous sera offert sur le parking de la pharmacie de la mairie un apéritif convivial.



Ville fleurie

Notre ville a obtenu le 16 novembre 2023 le diplôme de présélection «Villes et Villages fleuris» et un bon pour l'achat de 250 arbres ou arbustes et de 250 euros de fleurs et matériels de jardinage.

Les arbres morts, malades et/ou devenus dangereux, abattus par la Réserve Communale de Sécurité Civile notamment sur le site Corot, seront ainsi remplacés et un arbre sera également planté pour chaque nouveau né que la commune aura pu enregistrer.

En effet, la commune a à cœur de renforcer son implication dans le verdissement du cadre de vie de ses habitants et souhaite maintenir sa dynamique de fleurissement et de transition écologique.



Conseil Local et de Sécurité de Prévention de la Délinquance

La délinquance est un phénomène social complexe et plurifactoriel qui a fait l'objet de parution de plusieurs textes de Loi, notamment en 2007 (2007-297 du 5 mars 2007) qui place la prévention de la délinquance comme une politique publique territorialisée permanente et qui affiche le maire comme étant l'élément moteur du dispositif.

Plus récemment fût définie une stratégie nationale 2020/2024 qui comprend 4 axes et 40 mesures destinées à pallier à l'évolution grandissante de la délinquance en France.



Le comité de Prévention et de lutte contre la délinquance de Saintry-sur-Seine s'est réuni le 5 avril dernier pour la 5ème fois depuis sa création en 2021.

Il a été fait remarquer à cette occasion l'efficacité des caméras mises en service en janvier 2023. Les statistiques font en effet apparaître que les cambriolages et faits de délinquances sont en nette diminution, contrairement aux infractions routières et atteintes volontaires à l'intégrité physique qui sont en progression. Plusieurs affaires ont en outre pu être élucidées du fait notamment de la présence de vidéoprotection sur la commune.

En raison des problèmes recensés, les missions du comité consistent à :

- Améliorer la prévention éducative auprès des mineurs et jeunes majeurs et éviter la récidive,
- Lutter contre les phénomènes d'appropriation de certains espaces par des groupes ou des communautés,
- Améliorer la prévention des violences faites aux femmes et des violences intrafamiliales,
- Favoriser la prévention des conduites addictives créant des désordres et prises de risques,
- Accompagner les personnes souffrant de troubles de la conduite pouvant générer des risques pour elles-mêmes et pour autrui,
- Contribuer à la diminution des faits et incivilités les plus prégnants par une meilleure prévention et favoriser le sentiment de sécurité,
- Améliorer la tranquillité publique.

Ces points seront abordés en la présence des forces de l'ordre à l'occasion de la prochaine réunion publique semestrielle sur la sécurité qui se déroulera le 04 juillet à 19h salle Corot haut.



NOUVEAU !

Portrait d'une jeune Architecte

Nouvelle Saintryenne, Tiphaine Duarte, architecte d'intérieur CFAI (ordre des architectes d'intérieur) de formation et aussi graphiste, pratique depuis plus de 5 ans son métier avec passion en tant qu'indépendante. Son rôle est d'écouter vos envies afin de vous aider à mettre en œuvre votre projet, alliant solutions techniques et esthétiques. Elle aide à se projeter en optimisant, aménageant et décorant les espaces.



Différentes prestations sont proposées : d'une simple visite conseil à un projet de rénovation totale ou partielle. Cela peut concerner la conception et l'aménagement, l'agencement d'un espace et d'un volume, la création de rangement sur mesure ou encore le choix des matériaux/textures/couleurs.

Son autre passion : le graphisme pour son côté créatif et très artistique. Elle a un studio graphique @hoy.studio et vous propose des créations graphiques en tous genres (logo, flyers, etc)

Contactez-la pour que vos projets prennent vie !
duartetiphaine@gmail.com - Tél: 07 50 87 11 75

Un nouveau Food Truck

M. et Mme Oliveira sont très heureux de vous annoncer l'arrivée de leur food truck « MT GOURMANDIZ ». leur but, vous régaler en vous proposant des glaces artisanales, des crêpes et gaufres ainsi que d'autres gourmandises sucrées.



Ils seront ravis de vous accueillir tous les mardis après-midi sur le parvis de la mairie.

En espérant susciter votre curiosité et l'envie de les rencontrer.



Téléthon une action humaine et solidaire

Cette année encore, la mobilisation des associations et bénévoles a permis de **récolter la somme de 2 016,50 € au profit du TÉLÉTHON.**



À l'occasion des remerciements de tous les participants, le Maire et son adjointe à la Vie Associative, Mme S. MARINHO, ont remis, symboliquement, le chèque à la coordinatrice TELETHON 91 Nord qui, nous a fait l'honneur d'être présente et qui nous a rendu visite lors de nos différentes animations durant la journée TÉLÉTHON du samedi 02/12/23.



De gauche à droite : L'AMICAL DES PECHEURS , RUGBY CLUB DE SAINTRY , BLANDINE et GERALD , DIDIER ANTIGNAC, SPORTS ET DETENTE, L'UNRPA , JEUX2SCENE , YANNO CUISINE et INFINY RADIO

Un café une entreprise



Le mardi 2 avril, les communes de Saintry-sur-Seine et Morsang-sur-Seine ont co-organisé leur premier atelier sur le thème de la création et du développement de la jeune entreprise présenté par le service «Créermonentreprise» de Grand Paris Sud, France Emploi et Initiative Essonne.

Vous vous lancez dans l'entrepreneuriat ou vous l'êtes déjà ?

Alors, venez prendre « 1 café pour créer votre entreprise ».

Un moment riche en témoignages d'entrepreneurs locaux mais aussi en questions et échanges avec les futurs entrepreneurs.

Nous leurs souhaitons la meilleure réussite possible.

Rencontre SIPEJ

Le SIPEJ est composé des communes de Saint Pierre du Perray, Saint Germain lès Corbeil, Etiolles, Tigery, le Coudray-Montceau, Morsang-sur-Seine et Saintry-sur-Seine. Sur chaque période de vacances sont organisées des rencontres entre les accueils de loisirs et les services jeunesse de chaque ville.

Un peu plus de 40 enfants de l'ALSH Les Renardeaux ont pu profiter du spectacle « l'ours mythomane » à Tigery. Les élémentaires ont été réunis pour un grand jeu d'animation ayant pour thématique les jeux télévisés mais également autour d'une enquête policière grandeur nature organisée sur le site des Montelièvres.



Pour nos ados, les équipes d'animation ont organisé un tournoi multisports et un escape game sur le thème de Batman.

Ces rencontres mises en place depuis plus de 2 ans sont devenues incontournables, il s'agit d'un réel temps fort pour les enfants et les jeunes de la ville.

Un grand MERCI à chaque association et bénévoles qui se sont vu remettre le diplôme pour leur participation.

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs d'avoir participé tout au long de la journée aux différentes animations, **SANS VOUS** et **SANS LA MOBILISATION DE TOUS LES BÉNÉVOLES** cette action humaine et solidaire ne pourrait avoir lieu.





Hommage à M. Francis Delvert

Plusieurs membres de la Famille de Monsieur DELVERT, ainsi que plusieurs de ses amis, ont souhaité lui rendre hommage en se rassemblant le 29 mars dernier devant la plaque dévoilée le 21 novembre 2009 par Michel CARRENO, ancien Maire de la commune.



Sur cette plaque est inscrit :

«Invention, conception, fabrication. « Velocigraphe II » 1er appareil de macrophotographie au monde travaillant en autarcie totale dans l'espace. Vol du 27 avril au 13 mai 1989. Plus de 10 millions de kilomètres dans l'espace à bord de la fusée photon.
Francis DELVERT responsable projet, Jean MOUTET concept électronique, Philippe FARGE concept mécanique et Alain GISLOT Design.»

Au-delà de ses talents, de son investissement dans le domaine de la science et de la photographie, Monsieur DELVERT aimait sa commune et avait la réputation d'être un homme de cœur.

Comme a pu le dire l'un de ses amis :

« Francis ne peut pas maintenir son cœur dans sa cage thoracique, elle est trop petite. Il n'a pas le cœur sur la main, il le porte à deux mains ! Homme de connaissance et de savoir et c'est si peu dire, il est d'une modestie unique, qui est l'apanage des très Grands ».



Le « Vélocigraphe II » a été conçu en 1989 pour répondre aux exigences du Programme SEPHA (pour SPACE BIO SEPARATION) dans le cadre plus général du Programme spatial Européen EUREKA. Je l'ai baptisé ainsi en hommage au premier Vélocigraphe qui fut inventé par Joseph Lacroix, mon arrière grand père, en 1889, soit avec exactement un siècle de différence !



VI - LE VÉLOCIGRAPHE II

La première épreuve du Vélocigraphe II a été de résister aux tests simulant les conditions extrêmes inhérentes à un vol spatial non habité ! Image 1 : le caisson est mis à la torture ; tout ayant fonctionné comme prévu, l'appareil est désormais déclaré « bon de vol ».

Image 2 : on découvre le caisson contenant l'appareil et le module expérimental à l'intérieur de la fusée Photon peu avant le décollage.

Image 3 : à son retour sur terre et en France le caisson est démonté dans les locaux des laboratoires Kodak, réquisitionnés pour l'occasion. Le film va être développé et tiré puis acheminé à mon domicile, où toute l'équipe du projet SEPHA attend avec impatience.

Images 4 et 5 : mission réussie à 100%, les 350 vues sont parfaitement exposées, Française Escalpe responsable du projet SEPHA examine les 63,70 m de tirages.

Trois premières spatiales ont été réalisées, le « Vélocigraphe II » est :
Le premier appareil préprogrammé conçu pour l'espace
Le premier appareil pilotant l'expérience avec ses flashes électroniques
Le premier appareil travaillant en autarcie totale dans l'espace

Extrait du Liflet de M. Francis Delvert

Hommage au Docteur Laplane

Vous avez été nombreux à rendre hommage au Docteur Laplane, soit par votre présence lors de ses obsèques à l'église de Soisy-sur-Seine, soit en inscrivant un mot dans le livre d'or. La famille du docteur a souhaité exprimer ses remerciements.

“

« Nous sommes profondément touchés, et émus, de l'élan de sympathie manifesté par Monsieur le Maire de Saintry-sur-Seine, en la personne de Monsieur Patrick RAUSCHER, ainsi que de son équipe municipale. Ils nous ont permis de recueillir tous vos témoignages et vos éloges, si précieux, pour honorer la mémoire du Docteur Jean-François LAPLANE. Nous vous remercions très sincèrement d'avoir pris part à notre profond chagrin.

Laurence FOUQUERAY, sa conjointe, Denis, Elisabeth et Hélène LAPLANE son frère et ses soeurs».





AVRIL

MER 23

• Exposition
« En chemin, des sons
et des couleurs »

Artiste Christiane Bourgy
Maison de la Culture-
du 23 au 28 avril,
de 14h à 18h (dimanche
17h)

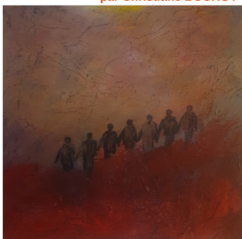
**Vernissage le 26 avril
à 18h30**

23
28

Avril
2024

Maison
de la
Culture
14h - 18h
dimanche 17h

**EXPOSITION
EN CHEMIN**
par Christiane BOURGY



26
Avril
8h30

VERNISSAGE

Saintry

SAM 27

• Carnaval «Les Jeux Olympique »

École du Parc - 10h - Petit déjeuner offert par la
municipalité - Défiler dans les rues

• Concert « Gospel Choir »

À l'église - 20h30 - Entrée libre sur réservation :
01 60 75 56 25

DIM 28

• Nettoyage de Printemps

Parking pharmacie de la mairie - 9h30 - collecte
citoyenne des déchets aux abords et aux lisières de
la ville

MAI

MER 08

• Commémoration
Armistice 1945

Cimetière - 9h30 -
puis défilé jusqu'au
monument de la
Résistance.

Campement
d'époque les 8 et 9
mai de 10h à 18h
(14h le 9 mai) -
Gratuit.



8 Mai 2024

9h au monument aux morts
dans le cimetière, puis défilé
jusqu'au monument de la
résistance.

Campements
d'époque les
8 et 9 mai de
10h à 18h

LUN 13

• Conseil Municipal

Salle Corot haut - 19h30
Retransmis sur la chaîne YouTube de la ville

MAR 14

• Exposition
« Monet, Cézanne et Van Gogh »

Association Nom'ART - Maison de la Culture-
du 14 au 18 mai, de 14h à 18h (dimanche 17h)
Visites guidées sur réservation : 06 29 55 80 71

Vernissage le 18 mai à 18h30

VEN 17

• Spectacle « Montez sur le ring ! »

Salle Corot haut - 20h30 ,
Tarif : 5€ / 3€ de 12 à 17 ans- Gratuit moins de
12 ans à partir de 6 ans

WKD

25 et
26

• Exposition peintures

Association Sport et Détente -10h à 18h
Thème : «La ville »

Avec la participation des enfants et des ados du
centre de loisirs

JUIN

WKD

1^{er}
2^e

• Salon des Commerçants, Artisans et
Auto-Entrepreneurs

Salle Corot haut- 10h à 18h (dimanche 16h)
Marché dominical à Corot

VEN 7

• Concert « Les voix de Rougeau »
À L'Église - 20h30- Libre participation

DIM 9

• Élections Européennes
Bureaux de vote -8h à 20h

MER 18

• Commémoration Appel du Général
De Gaulle

Monument de la Résistance - 11h

• Exposition « Le rêve et la mer »

Artiste Béa HERRY - Maison de la Culture
du 18 au 23 juin, de 14h à 18h (dimanche
17h) - **Vernissage le 22 juin à 18h30**

VEN 21

• Fête de la Muisque

16h30 : animations musicales- parvis de la

mairie et parc Polegate

18h30 l'école du Parc-

Atelier Gumboot et

Concerts

Foodtrucks sur place

Appel à candidature

- **Contactez le service**

culturel :

06 29 55 80 71 -

responsable.culture@

saintry.fr



SAM 22

• Blablas Littéraires « Éloge de la lenteur »

Bibliothèque- 10h30

• Fête des Écoles

École du Parc- 10h à 17h - Buvette et restauration

LUN 24

• Conseil Municipal

Salle Corot haut - 19h30

Retransmis sur la chaîne YouTube de la ville

MER 26

• Partir en Livres

Jardin pédagogique, rue du verger,
de 10h à 13h et 14h à 17h

WKD

28 au
30

• Festival de Théâtre

Salle Corot- voir article page 17

Association «Jeux2Scène»

JUILLET

LUN 1^{er}

• Réunion Publique « Urbanisme »

Salle Corot haut - 19h00,

MER 3

• Partir en Livres

Jardin pédagogique, rue du verger,
de 10h à 13h et 14h à 17h

JEU 4

• Réunion Publique « Sécurité »

Salle Corot haut - 19h00,

En présence des forces de l'ordre pour
répondre à vos questions

DIM 14

• Fête Nationale - Feux d'Artifices

Place du 8 mai 1945 - 21h45

Retraite au flambeaux

Défilé jusqu'au site Corot



UNIS POUR SAINTRY

Une opposition que notre ville ne mérite pas.

Etre dans l'opposition ne veut pas dire ne rien faire et encore bien moins être autorisé à mentir, dénigrer, accuser à tort et développer du marasme autant que faire se peut pour faire croire que l'équipe du Maire en place est dépourvue de compétences et de valeurs. Il suffit d'un minimum d'intelligence pour comprendre qu'agir de façon aussi pernicieuse, c'est avant tout nuire à la réputation de notre belle commune. Nous ne pouvons malheureusement pas faire grand-chose face à la mauvaise foi, la médiocrité et la convoitise.

Nous avons eu un héritage que nous avons dû assumer avec courage et détermination. Pour ne citer que quelques exemples, comment peut-on aujourd'hui critiquer notre équipe sur les constructions de logements quand les décisions de réalisation des 5 OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) ont toutes été prises par l'ancienne municipalité ? Comment peut-on critiquer l'augmentation des impôts quand la quasi-totalité des communes voisines l'ont fait du fait du contexte économique national ? Comment peut-on dire qu'il n'y a pas de démocratie participative alors que nous avons organisé près de 180 réunions publiques depuis 2020 ? Comment peut-on dire que nous ne respectons pas la nature alors que nous avons œuvré pour la création d'un verger, l'implantation d'un chalet pour apiculteurs, prévu de planter près de 100 arbres contre 35 abattus du fait qu'ils étaient morts et dangereux, installer un parc pour la pratique d'un éco-pâturage, ..? Comment peut-on dire que nous ne faisons rien pour faire face au manque d'activités alors que nous avons créé un salon des commerçants et artisans et que nous vendons les mérites de notre ville pour faire venir des professionnels, notamment de santé ?

Toutes ces tentatives de polémiques ne changeront pas notre détermination à travailler dans l'intérêt et pour le bien de tous. Les élus de l'opposition sont parfois beaux parleurs, mais jamais des gens de parole.

SAINTRY POUR VOUS

LA GRANDE DUPERIE ?

Le budget 2024 a été voté sans ambition, avec une augmentation des dépenses et une diminution des recettes

En ce début d'année, nous avons la vision d'une ville meurtrie, blessée par des décisions politiques qui dénaturent profondément notre environnement, notre patrimoine, le lien social et l'histoire communale.

Le ticket HERSCHKORN/RAUSCHER vous a vendu le professionnalisme, la stabilité, le bien vivre ensemble, la bonne gestion, c'est tout le contraire.

Le mariage HERSCHKORN/ RAUSCHER c'est une gestion hasardeuse, partisane.

Le ticket HERSCHKORN/ RAUSCHER se sont des fausses promesses : c'est l'augmentation des impôts, l'augmentation des tarifs scolaires, la diminution des dotations scolaires, la dégradation de la quantité et de la qualité des repas pour nos seniors et nos enfants, une nature défigurée, des espaces mal entretenus, la dilapidation du patrimoine communal, les constructions massives et anarchiques, le déficit de la commune, l'augmentation de l'endettement.

Le ticket HERSCHKORN/RAUSCHER nous conduit à une impasse financière, une ville ruinée à cause d'une mauvaise gestion budgétaire. Des travaux incohérents, sans aucune information, sans planification autour des écoles, avec des rues importantes fermées simultanément et une absence d'aménagement réglementaire pour garantir la sécurité de tous.

Le ticket HERSCHKORN/RAUSCHER c'est l'abattage irresponsable de plusieurs centaines d'arbres prétendument morts. L'état de santé d'un arbre est conditionné par la stabilité de l'écosystème, impossible sous les roues des bulldozers.

Le ticket HERSCHKORN/RAUSCHER à la fin du mandat ça sera environ 3 millions d'euros et 60 000 euros sur les prestations, en dehors des amendes injustifiées prises dans la poche des Saintryens.

Nous sommes opposés aux impôts confiscatoires, à la destruction de l'histoire communale liée aux espaces naturels et à la Seine. En 2026, ce sera enfin le moment de mettre fin à cette période désastreuse.

ALTERNATIVE CITOYENNE

Derrière les grands discours, une majorité municipale qui augmente :

- les déficits financiers successifs, évités de justesse en 2023 par l'augmentation de notre taxe foncière de plus de 22%. Cette gestion entraînera endettement et disparition de notre réserve financière de 1 million d'euros en 2020.

- les déficits en écoles, transports, médecins, aggravés par la croissance des habitants suite au nombre inégal de permis de construire signés depuis 4 ans !

Mais Monsieur le Maire n'en a cure, il exclut des discussions les habitants qui ne partagent pas ses décisions et qui s'opposent à ses mensonges. Cela se traduit par : « Je veux bien discuter avec vous à condition que vous soyez d'accord avec moi, sinon je ne veux pas de vous. » Une élue d'Alternative Citoyenne (A.C.), et l'ancien Maire M. Doumax seraient évincés, en tant que riverains, de réunions en Mairie pour un énième projet d'urbanisme. C'est une vision de la démocratie locale basée sur l'autoritarisme et plus encore. Il est clair que le Maire décide seul de tout ce qui « compte ». Au dernier conseil municipal 8 propositions de A.C. pour améliorer le budget 2024, très préoccupant, ont été rejetées.

A.C est victime d'un ostracisme insupportable que le silence de certains élus de la majorité rend coupables, même si certains commencent à protester. 2026 approche ! Saintry est à l'image de notre monde, au bord du gouffre. Et si cela continue, il y a fort à parier que compte-tenu de l'urbanisation galopante, nos écoles ne feront plus face, la santé des Saintryen-ennes, affaiblie par une inflation qui grève le pouvoir d'achat, sera de plus en plus menacée par le manque de médecin (1 pour une ville de 6000 h). A.C. proposait en 2020 une politique sociale, participative, avec comme ambition la venue de deux médecins généralistes, des écoles suffisantes, des comités de quartier, le développement des transports en commun, ultra défaillants. Tout le contraire de ce qui est autoritairement imposé depuis 4 ans.

SALON DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET AUTO-ENTREPRENEURS

× × × × 2024 × × × ×



1^{er} et 2 Juin

Samedi 10h-18h / Dimanche : 10h -16h

Entrée Libre - Jeux Enfants



Restauration
sur place

Marché dominical
sur le site Corot